

Le **B.P J.E.P.S Loisirs Tous Publics** (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive)

Spécialité « animateur », Mention : « Loisirs Tous Publics »

a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

L'animateur (trice) exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique. Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il/elle peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (200 heures minimum), de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser.

Statut du stagiaire à l'entrée en formation :

→ **Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :**

- le contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus
- le contrat de professionnalisation
- le Parcours Emploi Compétences (PEC)
- le Compte Personnel de Formation (code CPF : 237749)
- Le Compte Personnel de Formation - transition professionnelle remplace le Congé individuel de formation (CIF)
- le financement « Pôle Emploi »
- et autres financements...

Le coût de la formation peut être pris en charge partiellement ou totalement selon le financement :

Contenu :

Formation professionnelle en alternance dans la structure.

La formation en centre se présente sous la forme de 4 unités capitalisables :

→ **UC1** : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX ET TOUTES LES STRUCTURES

- ✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- ✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- ✓ Contribuer au fonctionnement d'une structure

→ **UC2** : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- ✓ Concevoir un projet d'animation
- ✓ Conduire un projet d'animation
- ✓ Evaluer un projet d'animation

→ **UC3** CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE LA DIRECTION D'ACCUEIL DE MINEURS (ACM)

- ✓ Organiser et évaluer les activités
- ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif
- ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

→ **UC4** : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- ✓ Situer son activité d'animation dans un territoire
- ✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention « LTP » en référence au projet de la structure
- ✓ Conduire des activités d'animation

Les épreuves de validation :

→ Tout au long de la formation

→ Rattrapage

Intervenants :

→ Un référent principal sur l'ensemble de la formation

→ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter

→ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

**Dates de la formation BPJEPS
animateur Loisirs Tous Publics**

Du 25/11/2019 au 25/11/2020

Durée de la formation

**644 heures en centre
850 heures minimum en entreprise**

**Envoi du dossier de candidature
et contact :**

**Dossier de candidature à envoyer
par courrier à :**

**CAMPUS LEO LAGRANGE
150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
Tel : 01 53 09 00 45**

**Mail : contact@campus-leolagrange.org
www.campus-leolagrange.org**

Horaires en centre

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

**Lieu de formation (Merci de ne pas y
envoyer de dossier de candidature)**

144 Rue des poissonniers
75018 Paris
Tél : 01.53.09.00.45

Coût de la formation BPJEPS AS :

6440.00€ taux horaire : 10.00€

**Pour tout accompagnement au
financement de votre formation,
Contacter : Alix MONSCOURT**

☎ : 01 53 09 00 45

Clôture des inscriptions :

Lundi 21 octobre 2019

**Information collective sur inscription
auprès de Campus Léo Lagrange :**

**Le mercredi 15 mai 2019 à 15h00
Ou le jeudi 27 juin à 15h00**

**Tests de sélection des candidats sur
convocation :**

**Le jeudi 27 juin 2019 à 10h00
Ou Le lundi 16 septembre à 10h00
Ou le lundi 21 octobre à 10h00**

**Retrouvez nos formations sur Défi
Métiers : <https://www.defi-metiers.fr>**